

## 18.4 Construction

En 2015, la production continue de reculer dans la construction (- 2,1 %, après - 2,7 %) et avec elle la valeur ajoutée de la branche : - 2,9 %, après - 2,3 %. Elle contribue pour - 0,2 point à la croissance du PIB. L'**emploi en équivalent-temps plein (EQTP)** se replie de 40 000 postes en 2015 (- 2,2 %) après - 24 000 en 2014 (- 1,3 %). La productivité apparente se contracte moins fortement qu'en 2014 (- 0,6 %, après - 1 %) en raison d'un fléchissement de l'activité moins fort que celui de l'emploi (- 2,2 %, après - 1,3 %).

En 2015, le nombre de logements ayant fait l'objet d'une **autorisation de construire** augmente à nouveau, après trois années de baisse (+ 4,0 %, après - 10,3 % en 2014). Le nombre de logements **mis en chantier** progresse plus modérément (+ 1,0 %). Le nombre de logements terminés diminue à nouveau, après quatre années de hausse (- 3,4 %). Cela serait dû à la baisse depuis trois ans des autorisations et des mises en chantiers. Le nombre de logements achevés s'élève à 400 000 unités, après 414 000 en 2014. La **construction individuelle** (logements individuels terminés) décroît fortement (- 11,5 %, après - 9,0 % en 2014). Le nombre de maisons terminées s'élève à 156 000 unités contre 176 300 en 2014. Il se situe donc à un niveau très en dessous de celui des années 2000, proche des 200 000 maisons terminées par an et en dessous du creux de 2010. À l'inverse, le nombre de logements

collectifs et en résidence terminés reste en augmentation en 2015 (+ 2,6 %) pour s'établir à 243 500 unités.

En 2015, 102 099 **logements** neufs (appartements et maisons individuelles) sont mis sur le marché par des promoteurs immobiliers, soit 9,2 % de plus qu'en 2014. Fin 2015, l'encours de logements proposés à la vente atteint 100 040 unités. Il est inférieur de 5,3 % à celui de fin décembre 2014. En un an, le délai moyen d'écoulement est passé de 14 mois à 11 mois et demi pour le collectif et de 17 mois à 13 mois et demi pour l'individuel. Le prix moyen au mètre carré des appartements se stabilise ; il atteint 3 903 euros. Le **prix** moyen des maisons est proche lui aussi du niveau de 2014 ; il s'établit à 248 800 euros. Le nombre de ventes annuelles s'élève à 103 616 logements, soit 19,2 % de plus qu'en 2014. Les ventes concernent 95 265 appartements et 8 351 maisons individuelles.

En 2015, les autorisations de construire des locaux non résidentiels représentent 35,7 millions de mètres carrés en surface de plancher. Ce chiffre est en repli de 1,5 % par rapport à celui constaté pour l'année 2014. La plupart des secteurs sont orientés à la baisse par rapport à 2014.

Entre 2014 et 2015, la production moyenne dans le secteur de la construction augmente de 0,8 % dans l'Union européenne et recule de 1 % dans la zone euro. ■

### Définitions

**Autorisations de construire** : décision administrative prise par une autorité publique compétente à cet égard, et ayant pour objet d'autoriser la construction d'un logement ou d'un local non résidentiel.

**Construction** : l'activité de construction comprend l'édification, l'extension, la démolition, la restructuration, l'entretien et la rénovation de bâtiments à usage résidentiel ou à usage non-résidentiel. Le périmètre de la construction est élargi à la promotion immobilière (auparavant classée dans les services immobiliers) depuis le passage en nouvelle nomenclature NAF rév.2.

**Mise en chantier** : une construction est considérée comme mise en chantier (ou commencée) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

**Construction individuelle ou collective, emploi en équivalent-temps plein (EQTP), emploi intérieur, logement, logement commencé, permis de construire, prix des logements, Sit@del2** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2016.
- « Le compte du logement, édition 2015 », SOeS, février 2016.
- « La production dans le secteur de la construction en baisse de 0,6 % dans la zone euro », *communiqué de presse* n° 34, Eurostat, février 2016.

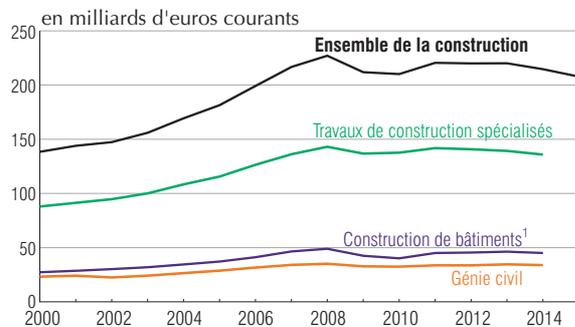
Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Équilibre ressources emplois de la construction

	2014 (r)		15/14 en %		2015
	en milliards d'euros courants	en volume	en prix	en milliards d'euros courants	
<b>Ressources</b>	<b>299,9</b>	<b>- 2,0</b>	<b>- 0,7</b>	<b>291,6</b>	
Production au prix de base	275,8	- 2,1	- 0,8	267,8	
TVA	22,6	- 1,1	- 1,9	22,0	
Autres impôts sur production	1,5	- 2,5	25,1	1,9	
<b>Emplois</b>					
Investissement	214,6	- 2,1	- 1,1	207,8	
dont : sociétés non financières	67,2	- 0,3	- 1,7	65,9	
adm. publiques	48,7	- 4,7	- 2,1	45,4	
ménages	88,8	- 3,1	- 0,2	85,9	
Consommation finale	17,8	- 0,8	1,5	17,9	
Consommations intermédiaires	67,3	- 1,6	- 0,3	66,1	
Variations de stock	0,2	n.s.	n.s.	- 0,1	

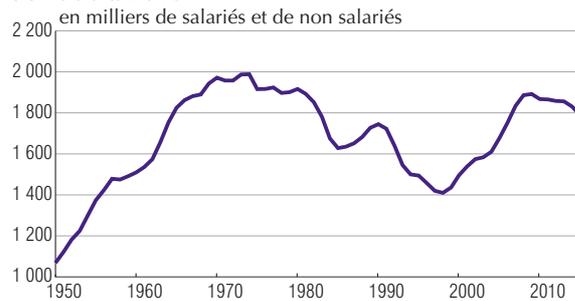
Note : la construction comprend la promotion immobilière.  
Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Investissement en construction de 2000 à 2015



1. Y c. la promotion immobilière.  
Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Emploi intérieur total dans la construction de 1950 à 2015



Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Locaux commencés de bâtiments non résidentiels

	en millions de m <sup>2</sup>			
	2000	2010	2013 (r)	2014
Hébergement hôtelier	0,4	0,7	0,6	0,7
Bureaux	3,8	2,8	3,2	2,9
Commerce et artisanat	3,9	4,5	4,3	4,1
Industrie et entrepôts	12,9	5,9	6,1	5,3
Exploitations agricoles	11,8	8,8	6,9	6,2
Service public	6,6	5,8	5,7	4,7
<b>Total</b>	<b>39,3</b>	<b>28,6</b>	<b>26,7</b>	<b>23,8</b>

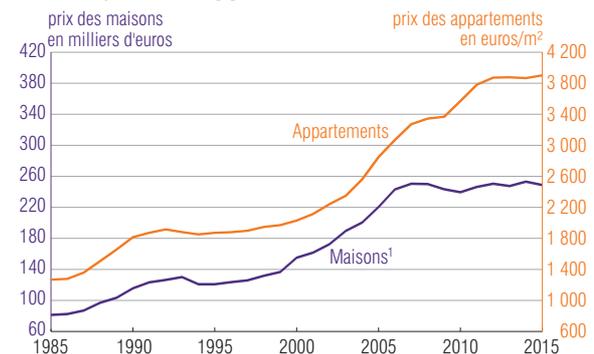
Note : estimations en date réelle à fin avril 2016.  
Source : SOeS.

## Logements commencés

	en milliers			
	2000	2005	2015	15/14 en %
Logements individuels	211,5	253,2	138,0	- 3,0
Logements collectifs <sup>1</sup>	126,2	211,7	207,4	4,2
<b>Total</b>	<b>337,7</b>	<b>464,9</b>	<b>345,4</b>	<b>1,2</b>

1. Y c. les logements en résidence (résidence pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.).  
Note : estimations sur données arrêtées à fin juillet 2016.  
Champ : France (hors Mayotte).  
Source : SOeS.

## Prix moyens des appartements et maisons neuves



1. Maisons individuelles commercialisées par des promoteurs.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : SOeS.

## Permis de construire de bâtiments résidentiels dans l'UE

	indice base 100 en 2010			
	2000 (r)	2005 (r)	2014 (r)	2015
Allemagne	187,8	130,2	145,6	156,2
Autriche	...	94,0	123,8	130,2
Belgique	83,9	117,0	107,7	90,6
Bulgarie	39,3	256,3	123,5	134,5
Chypre	42,5	131,1	19,9	22,3
Croatie	91,4	175,3	58,4	52,1
Danemark	110,4	234,1	96,2	138,8
Espagne	480,5	659,6	36,4	39,4
Estonie	41,7	354,6	152,7	216,5
Finlande	112,4	136,0	61,2	52,1
<b>France</b>	<b>82,0</b>	<b>115,7</b>	<b>79,2</b>	<b>81,6</b>
Grèce	179,2	424,9	14,0	13,3
Hongrie	237,6	287,4	54,5	70,5
Irlande	493,8	537,7	40,1	70,6
Italie	154,4	233,3	39,5	...
Lettonie	...	360,9	85,8	75,7
Lituanie	45,6	141,0	138,9	164,8
Luxembourg	90,9	126,8	160,1	109,9
Malte	89,3	204,3	66,1	88,8
Pays-Bas	128,7	136,5	64,5	87,7
Pologne	87,9	70,2	90,7	110,0
Portugal	481,3	294,7	28,7	33,8
Rép. tchèque	115,0	145,0	84,3	92,8
Roumanie	74,6	103,2	89,3	92,7
Royaume-Uni	134,8	161,8	117,5	124,8
Slovaquie	...	120,8	98,9	122,0
Slovénie	103,1	148,1	55,5	55,9
Suède	58,9	113,1	133,5	170,4
<b>UE</b>	<b>180,5</b>	<b>228,0</b>	<b>83,7</b>	<b>89,7</b>

Note : données brutes estimées.  
Champ : bâtiments résidentiels, sauf bâtiments pour collectivités.  
Source : Eurostat.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération <sup>1</sup> 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		Pondération <sup>1</sup> 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	Transport	1 504	-1,5	-1,1
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.  
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.  
Note : base 100 en 2015.  
Champ : ensemble des ménages.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

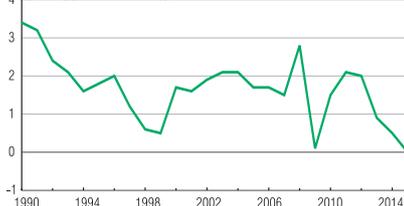
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.  
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales